



DGO obtient son accord sur le Comité Social et Economique

Le 28 Août 2018, l'entreprise DGO, a obtenu son accord sur la mise en place du Comité Social et Économique (CSE) au sein de la filiale. A l'arraché serions-nous tentés de préciser !

En effet, le 21 juin 2018, à l'issue de la dernière réunion de négociation sur la mise en place du CSE au sein de DGO, si on se fiait aux dires de la plupart des organisations syndicales, il était assez difficile d'envisager un accord en l'état. Nous venions de découvrir depuis peu l'accord de DGE qui sur quasiment tous les items étaient largement meilleurs que les propositions de DGO. Toutes les organisations syndicales ont eu à ce moment-là l'amère impression de s'être fait rouler dans la farine.

Mais c'était sans compter sur la force de persuasion de la direction qui sans rien changer à sa dernière proposition a su convaincre, durant l'été, 3 syndicats de signer l'accord en l'état. La somme de leur représentativité dépassant les 50%, cela était donc suffisant pour rendre valide cet accord et mettre un terme définitif aux négociations.

Pour nous CGT, malgré les pressions habituelles, nous sommes restés constants et nous avons indiqué à la direction que la négociation devait continuer pour trouver un accord s'approchant davantage, au global, de l'accord fait à DGE. Nous avons su tenir compte de certaines remarques de la direction pour faire des efforts et revoir certaines choses à la baisse. Nous avons fait une nouvelle contreproposition qui avec la poursuite des négociations aurait certainement débouchée sur une signature unanime d'un accord CSE.

Nous avons été dans cette négociation, force de propositions. Nous avons œuvré pour la mise en place de représentant de proximité par site. La loi interdisant aux salariés de voter directement pour les représentants de proximité nous avons proposé un système « indirect » qui donnait la possibilité aux salariés de chaque site de choisir son ou ses représentants de proximité. La direction a répondu défavorablement à tout système qui aurait pu permettre aux salariés de décider d'eux-mêmes des représentants de proximité.

Nous prenons acte de la signature de cet accord. La prochaine étape sera la négociation d'un protocole préélectoral qui débouchera ensuite sur l'élection des membres de cette nouvelle instance que sera le Comité Social et Économique. La Date des élections reste à déterminer.

Pour rappel, le Comité Social et Économique, remplacera le Comité d'Entreprise, le Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail et les délégués du Personnel. Il en conservera la plupart de leurs missions. Un ou plusieurs représentants de proximité seront mis en place par site suivant l'effectif. Ce sont les membres du Comité Social et Économique qui désigneront les représentants de proximité parmi les candidatures reçues.

Si vous désirez plus de précisions ou si vous êtes intéressés pour devenir représentant de proximité, vous pouvez nous contacter : cgtdartyouest@orange.fr. Nous apporterons notre soutien à toutes les personnes réellement motivées pour exercer pleinement les missions de représentants de proximité de son site.